

FRANCE RELANCE : COMMUNIQUÉ D'ESS FRANCE

Les acteurs, entreprises et têtes de réseaux de l'Economie sociale et solidaire (ESS) prennent acte de l'ampleur sans précédent du plan de relance présenté par le gouvernement pour faire face à une crise protéiforme dont les effets économiques et sociaux se feront durement sentir pendant les prochaines années.

Cependant, ils avaient plaidé, au moyen d'une contribution à l'élaboration de ce plan de relance, pour que les efforts consentis par la Nation donc par chacun de nos concitoyens, puissent permettre une réorientation profonde du fonctionnement et des priorités de notre modèle économique. Ils regrettent que la recherche d'une hypothétique relance par la compétitivité l'emporte sur une stratégie durable de réorientation fondée sur la transition écologique et solidaire, en même temps que sur une recherche de plus grande souveraineté économique.

Faute de conditionnalité des aides financières de ce plan de relance, ESS France souhaite que les démarches de responsabilisation des entreprises soient renforcées et amplifiées, que ce soit par la prise en compte et la communication systématiques de l'impact social et écologique de leurs activités, de leurs pratiques en matière de partage de la valeur, et/ou par le renforcement des normes extra financières d'appréciation de la situation économique de ces entreprises, a fortiori de celles bénéficiant d'aides publiques.

ESS France se félicite des déclarations de la Secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, affirmant que les entreprises de l'ESS pourront, dans le cadre du 1,3 milliard d'euros bénéficiant à l'ESS, pleinement accéder aux dispositifs de soutien sectoriels, compte-tenu de leurs difficultés récurrentes à faire prendre en compte leurs spécificités juridiques et financières.

Il manque néanmoins un plan de soutien transversal afin de remédier à ces difficultés : les annonces relatives au renforcement des moyens de développement de l'ESS, avec le soutien fort de la Caisse des Dépôts, doivent comprendre des outils ambitieux de soutien à la création et l'innovation, de renforcement des fonds propres, et de développement territorial. A la faveur de l'élaboration du plan européen de soutien à l'ESS, il serait également judicieux que la France soit l'inspireur de tels dispositifs permettant à l'ESS de franchir un cap.

Enfin, ESS France regrette que les engagements financiers annoncés manquent de clarté quant à leur pérennité ; l'ampleur des enjeux à relever nécessite assurément une programmation pluriannuelle fondée sur une vision stratégique. Les entreprises de l'ESS plaident pour une approche par filières permettant d'appréhender les priorités de la Nation en matière de transformation économique ; elles estiment avoir toute leur place dans cette approche et demandent un cadre de travail avec les pouvoirs publics afin d'y être associées.

Contacts presse :

Lucie Gras, Déléguée générale : 06 74 32 54 94, l.gras@ess-france.org

Marthe Corpet, Responsable affaires publiques : 06 14 76 10 16, m.corpet@ess-france.org